

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 novembre 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
France Déry, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Tommy Plamondon, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008  
11-334 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008  
11-335:

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

Ouverture de la séance

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2008.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Suivi sur le règlement des nuisances
8. a) Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle.  
b) Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.
9. Fédération canadienne des municipalités/demande de Telus au CRTC
10. OMH/Nomination des représentants municipaux
11. Poste de surveillant à la patinoire.
12. Jocelyn Rees/entreposage de la neige
13. a) Pratique de pompier à l'école Masson et autres édifices/salaire des pompiers

- b) Nomination d'un premier répondant/Stéphane Magnan
  - c) Achat d'un défibrillateur pour les premiers répondants
14. Demande d'aide financière :
    - a) Club de gymnastique Les Gymna-Thècles
    - b) La fondation du CSSS de l'énergie
    - c) Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc
    - d) Le Club des parrains des Électriks du collège Shawinigan
  15. École Masson/projet de réaménagement du parc-école
  16. Problème d'eau dans les sous-sols du Rang Saint-Georges et du Carré Cloutier/vérification du Ministère des Transports.
  17. Déneigement 2008-2009 : Cours de l'hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne et de la Coop santé, travaux divers.
  18. Huile à chauffage.
  19.
    - a) Rencontre sociale des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Thècle.
    - b) Décoration de l'Hôtel de Ville pour le temps des fêtes.
  20.
    - a) CTA Mékinac demande de location à l'entrepôt de la rue Lacordaire.
    - b) David Plamondon demande de stationner une remorque de 53 pieds au garage municipal.
  21. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur l'application des droits sur les carrières et sablières.
  22. Remplacement du tracteur John Deere
  23. Telus mobilité/Michel Lefebvre demande d'améliorer la réception des cellulaires.
  24. Dossier des noms de rues
    - a) Nomination du chemin sur le lot 18 au lac du Jésuite
    - b) Nomination des chemins autour du lac Traverse
    - c) Nomination des chemins menant au lac Ayotte et au lac Bourdais.
  25. Affaires en suspend :
    - a) Conteneurs de vidange du chemin du lac des Jésuite
    - b) Politique applicable à la gestion de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Jean-Optimiste.
    - c) Règlement concernant la mise à niveau des infrastructures d'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention
  27. Questions de l'assistance
  28. Affaires nouvelles :
    - a) Conseil régional de l'environnement Mauricie/demande d'appui
    - b) Demande de pose d'asphalte dans la rue de l'anse.
  29. Ajournement ou lever de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008  
11-336:

Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2008

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu

unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008  
11-337 :

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie/lettre de Madame Julie Pinard

CONSIDÉRANT la lettre reçue de Madame Julie Pinard de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie concernant la gestion des fosses septiques de notre localité ;

CONSIDÉRANT que le conseil déplore le ton de la lettre de Madame Julie Pinard et son jugement de valeur envers les citoyens de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a compétence pour la gestion des fosses septiques de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie se doit répondre au attente de la municipalité et d'offrir un service adéquat à nos citoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande d'envoyer une lettre à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie afin d'être plus conciliant avec les propriétaires ayant un accès difficile à leur propriété ou n'ayant pas déterrer leur fosse et de s'informer au bureau municipal lorsqu'elle ne trouve pas la fosse septique ou l'adresse de la propriété pour régler les problèmes de certaines vidanges de fosses septiques de notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Correspondance reçue en octobre 2008**

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception d'une lettre nous avisant qu'à la suite de demandes du milieu municipal concernant les modalités de présentation de l'information financière divers changements ont été apportés à la comptabilité municipale. Ces changements, de moindre ampleur qu'en 2007, n'auront toutefois aucun effet sur la taxation ni sur le surplus ou le déficit à des fins fiscales.

Réception d'un avis de dépôt en date du 19 octobre 2008 d'un montant de 9 067.02\$ représentant la quote-part du gouvernement dans le versement semestriel d'une aide financière dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

- **Ministère du Conseil exécutif du Québec**

Réception d'une lettre nous annonçant le lancement de l'appel public de candidatures touchants les nominations de 2009 pour l'Ordre nationale du Québec. L'Ordre nationale du Québec constitue la plus prestigieuse distinction remise par l'État québécois. Donc, nous sommes invitée à soumettre la candidature de femmes et d'hommes qui ont contribué de façon exceptionnelle au développement et au rayonnement du Québec.

- **Ministère responsable des Aînés**

Réception d'une lettre nous renseignant sur le nouveau programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA). Doté d'un budget de 5 millions de dollars, le programme SIRA a pour objectif de soutenir les organismes et organisations qui conçoivent et mettent en place des initiatives locales, régionales et nationales favorisant un plus grand respect à l'égard des personnes aînés. Un document est joint à cet envoi pour de plus amples renseignements.

- **Ministère de la Sécurité publique**

Réception d'une lettre nous avisant que la semaine de la sécurité de la prévention de la criminalité se tiendra du 2 au 8 novembre prochain sous le thème « Choisis ton gang ». Des affiches ont été envoyées afin de les installer à la vue afin de sensibiliser les jeunes de notre municipalité.

Réception d'une lettre nous avisant des renseignements nécessaires à l'estimation du poste budgétaire relatif à la contribution des services policiers de la Sûreté du Québec, pour l'année 2009 a été révisée. Le nouveau montant est estimé à 132 891 \$ au lieu de 132 832 \$ mentionner dans la lettre du mois de septembre 2008.

- **Ministère des Transports**

Réception d'un état de dépôt du 4ième versement pour la Corporation du transport adapté de Mékinac soit un montant de 24 873 \$.

- **Baseball Mauricie**

Réception d'une lettre nous renseignant sur la possibilité de relancer le baseball mineur sur le territoire de la MRC Mékinac. Joseph Marcotte, responsable de ce projet demande à la municipalité de regarder l'aspect financier d'une équipe ainsi que le potentiel de joueurs de 8 et 9 ans.

- **Bibliothèque municipale de Sainte-Thècle**

Réception des prévisions budgétaires 2009, du rapport annuel 2007 ainsi que les statistiques détaillées des bibliothèques membres du CRSBP au 31 décembre 2007. Annexe « A ».

- **Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac**

Réception du bulletin informatif sur les activités spéciales FLASH INFO CJE.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception d'une lettre de la CPTAQ pour le dossier 357789, nous informant qu'une récente vérification effectuée par M. Michel Fortier, enquêteur, leur permettait de constater que les responsables du MotoCross Sainte-Thècle, Sylvain Castonguay, Pierre Castonguay et Éric Moreau, étaient en défaut de respecter une condition qui leur avait été demandée. Annexe « B ».

Réception du compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire concernant le dossier 359376 du demandeur Jean-François Perron. Selon les observations énoncées, la commission considère que cette demande devrait être autorisée avec conditions.

Réception d'une décision de la CPTAQ pour le dossier 358174 (Mario Bédard et Guy Trudel) la commission refuse de faire droit à cette demande.

- **Famille Laurent Naud**

Réception d'une carte de remerciement, de la part de la famille Laurent Naud, signé de Mme Michelle Naud, afin de nous témoigner leur heureux sentiment concernant l'inauguration de la Promenade Laurent Naud.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'une lettre nous informant de l'initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de nommer un mandataire, Monsieur Bernard Ouimet, afin de procéder à la modernisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Cette initiative est accueillie avec satisfaction de la part de la FQM

qui avait fait plusieurs demandes en faveur de l'assouplissement de la zone verte.

Réception d'un courriel par lequel la FQM se joint au consensus sur le renouvellement du régime forestier et le gouvernement d'agir.

- **Maison des familles de Mékinac**

Réception d'une lettre nous informant du retour, et ce, pour la 9<sup>e</sup> année du projet Boîte à cadeaux. Ce projet vient en aide aux familles à faible revenu dans la MRC Mékinac en leur offrant la possibilité de donner aux enfants la chance d'ouvrir un cadeau pour Noël. L'inscription pour les familles intéressées se fera du 3 au 13 novembre 2008 et des formulaires sont joints à cette lettre.

- **MRC Mékinac**

Réception d'une lettre nous informant de la nouvelle aide financière accordée aux organismes sans but lucratif, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, aide les aînés à profiter de la qualité de vie dans leur collectivité et à y contribuer. Il y a 3 types de financement : le financement pour la participation communautaire et le leadership, le financement pour l'aide à l'immobilisation et le financement pour la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés. L'agente senior de développement des collectivités du Centre Service Canada Mauricie, Mme Denise Beaulieu, avise qu'ils sont présentement, et ce, jusqu'au 14 novembre 2008, en appel de proposition pour le Volet immobilisation.

- **MMQ**

Réception d'un communiqué de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) nous informant de deux nouvelles améliorations apportées aux garanties de notre police d'assurance, relatives à la réduction possible de notre prime «Bâtiments et contenu» d'une part, et d'autre part à la suppression, sous condition, de l'application de la règle proportionnelle. Annexe « C ».

- **Plainte de citoyens**

Réception d'une plainte de la part de MMES Sylvie Goyette, Josée Goyette, Brigitte Goyette et Christiane Goyette concernant l'article 23-a et 59.1 du règlement de zonage. Ces personnes désirent nous aviser qu'il y aurait plusieurs manquements et dérogations au 110, 3<sup>e</sup> Avenue Nord.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception du bulletin d'information « L'environnement, j'y crois, j'agis » volume 4, pour l'automne 2008. Ce mois-ci, la RGMRM nous rappelle l'objectif d'opération bac plein dans la MRC de Mékinac qui est à 1347 bacs pleins comparativement à 1045 pour 2007.

Suite à la réunion du 7 octobre dernier le conseil d'administration a adopté le budget de la Régie à l'unanimité. Donc, une copie du budget 2009 nous est envoyée.

Une lettre envoyée à Ronald Dandurand pour la vidange de sa fosse septique. Annexe « D ».

Une lettre concernant différents cas problèmes pour la vidange de fosse septique de certaines propriétés. Annexe « E ».

- **Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

Réception d'une lettre nous avisant qu'il y a maintenant un lien sur le site Web afin de consulter le site de notre bibliothèque municipale. On peut s'y rendre en inscrivant le <http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/16.html> et y constater les concours qui sont

présentement en cours dans toutes les bibliothèques du Québec.

- **SADC Vallée de la Batiscan**

La SADC, conjointement avec le Gouvernement du Canada, nous renseigne sur le programme de subvention « Connexion compétences » qui vise l'insertion de jeunes âgés de 16 à 30 ans des MRC des Chenaux et Mékinac en offrant une aide financière pouvant atteindre 30% à 50% du salaire brut du candidat embauché pour une durée maximale de 24 semaines devant conduire à un emploi permanent ou un retour aux études. Annexe « F ».

- **Transport Collectif**

Réception des statistiques 2008 pour le transport collectif entre le 1er janvier et le 31 juillet 2008. Un total de 3353 déplacements ont été effectués, et ce, parmi toutes les municipalités de la MRC. Annexe « G ».

Rés. 2008  
11-338 :

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois d'octobre 2008 (réf. résolution 2008-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour octobre 2008)		
- Vallée Alain	836.39	
- Lacombe André	433.69	
- Plamondon Tommy	433.69	
- Tessier Jacques	433.69	
- Beaudoin André	433.69	
- Déry France	433.69	
- Allard Daniel	433.69	3 438.53
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 04-10-08)		
- Paillé Louis	577.94	
- Yvon Richard	488.94	
- Piché Jean-Yves	561.39	
- Gérald Gonneville	514.78	
- Fiset Valérie	541.25	
- Dumas Louise	431.48	
- Yves Vallée	514.15	
- Boutet France	172.41	
- Sylvain Magnan	465.89	
- Poisson Caroline	283.51	
- Bacon Charles	59.72	
- Ricard Jacques	31.01	
- Vandal Mathieu	18.38	
- Lafrenière Louis-Philippe	13.78	4 674.63
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 11-10-08)		
- Paillé Louis	607.21	
- Piché Jean-Yves	572.40	
- Fiset Valérie	541.25	
- Dumas Louise	449.01	
- Vallée Yves	514.15	
- Richard Yvon	488.94	
- Gonneville Gérald	514.78	
- Boutet France	150.45	
- Poisson Caroline	328.49	
- Magnan Sylvain	465.89	

- Bacon Charles	59.72	
- Lafrenière Louis-Philippe	9.19	4 701.48
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 18-10-08)		
- Paillé Louis	607.21	
- Piché Jean-Yves	603.25	
- Gonneville Gérald	514.78	
- Fiset Valérie	541.25	
- Dumas Louise	504.19	
- Richard Yvon	488.94	
- Vallée Yves	514.15	
- Boutet France	172.41	
- Bacon Charles	50.53	
- Poisson Caroline	320.51	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Lafrenière Louis-Philippe	9.19	4 792.30
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 25-10-08)		
- Paillé Louis	615.60	
- Fiset Valérie	532.06	
- Piché Jean-Yves	569.80	
- Richard Yvon	473.25	
- Gonneville Gérald	516.04	
- Vallée Yves	511.12	
- Dumas Louise	428.17	
- Boutet France	172.41	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Poisson Caroline	357.12	
- Bacon Charles	36.75	
- Vandal Mathieu	41.34	4 719.55
0000. Caisse Populaire (Salaires du mois d'octobre 2008)		
- Beaudoin André	248.48	
- Carrier Lucien	113.89	
- Francoeur Yvan	227.77	
- Baril Carl	41.41	
- Dionne Danny	196.71	
- Marcotte Éric	217.42	
- Piché Jean-Yves	113.89	
- Bacon Stéphane	196.71	
- Plamondon David	113.89	
- Ricard Jacques	113.89	
- Dionne Sylvain	41.41	
- Bronsard Dominic	41.41	
- Magnan Stéphane	41.41	
- Dessureault Martin	72.47	
- Mongrain St-Laurent Yves	113.89	
- Jacob Guy	41.41	
- Delisle Steve	41.41	
- Plamondon Tommy	71.23	
- Beaudoin André	202.90	2 277.12
- Francoeur Yvan	25.52	1 750.32
0000. Télus : téléphone Pavillon Saint-Gabriel		134.92
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		106.92
0000. Télus : téléphone caserne		95.99
0000. Télus : téléphone bibliothèque		68.81
0000. Télus : téléphone bureau municipal		805.87
0000. Bell Mobilité : cellulaire du maire		37.31
0000. Hydro-Québec : entrepôt Lacordaire		66.10
0000. Hydro-Québec : caserne		597.10
0000. Hydro-Québec : terrains de jeux		307.72
0000. Hydro-Québec : parc St-Jean		464.36
0000. Hydro-Québec : promenade Lacordaire		1 292.50
0000. Hydro-Québec : égout rue Magnan		655.67

0000.	Hydro-Québec : station d'épuration rue Magnan	2 851.09
0000.	Hydro-Québec : réservoir	53.20
0000.	Hydro-Québec : aqueduc	1 378.49
0000.	Hydro-Québec : Hôtel de Ville	2 682.74
0000.	Hydro-Québec : chauffage Hôtel de Ville	359.14
0000.	Hydro-Québec : éclairage public	1 909.69
0000.	Visa Desjardins : frais repas et séjour congrès FQM	2 262.85
0000.	De Lage Landen : location photocopieur oct. à déc.	660.32
0000.	Agritex : location du tracteur	728.87
0000.	Ministère du Revenu : DAS provinciales juil. à sept.	26 252.96
0000.	Revenu Canada : DAS fédérales réduites juil. à sept.	8 362.57
0000.	Revenu Canada : DAS fédérales rég. juil. à sept.	3 204.72
2125.	Croix-Bleue : assurances collectives d'octobre 2008	1 769.06
2126.	C.S.N. : cotisations syndicales de septembre 2008	343.02
2127.	Ministre des Finances : 2 <sup>e</sup> vers. Sûreté du Québec	70 860.00
2128.	Banque de Montréal : prêt PADEM	10 666.95
2129.	PitneyWorks : achat de timbres	564.38
2130.	Opération Nez Rouge : aide financière organisation	100.00
2131.	Fondation du Foyer Sainte-Thècle : aide fin. brunch	350.00
2132.	Maison de la Famille: aide financière Boîte cadeaux	100.00
2133.	AFEAS Sainte-Thècle : aide financière Whist	50.00
2134.	Beaudoin André : frais séjour et repas congrès FQM	522.32
2135.	CTA Mékinac: 4 <sup>e</sup> vers. subv. MTQ transport adapté	24 873.00
0000.	Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
	- Dépôt REER septembre 2008	2 505.34
	- Frais de relevé octobre 2008	5.00
		<u>2 510.34</u>

#### **SOUS-TOTAL DES DÉPENSES D'OCTOBRE 2008**

**194 402.91**

#### **AUTRES DÉPENSES**

2136.	Aciers GM: fossé 7e avenue	4 769.28
2137.	Ascenseurs ThyssenKrupp : entretien ascenseur	242.96
2138.	Belforêt: travaux mise en valeur Canton et Bouton	3 298.69
2139.	Belitech : location machine relevé topo. Parc St-Jean	484.24
2140.	Bertrand CG: Anse, Optimiste, fossé 7 <sup>e</sup> , M.V.	5 229.99
2141.	Béton Crête : bordures rue de l'Anse	2 271.61
2142.	Biolab : analyse de l'eau	1 459.14
2143.	C.R.S.B.P. : fournitures de bureau pour bibliothèque	41.20
2144.	Canadien National : entretien passages à niveau	712.44
2145.	Carrefour Jeunesse Emploi : partic. à Mes 1er jeux	75.00
2146.	Carrières Crête : rehauss. St-Joseph, accot. Jésuite	914.08
2147.	Centre Jardin Multi-Fleurs : pose, entretien fleurs	2 229.29
2148.	CGER : location véhicule incendie pour septembre	2 047.55
2149.	Comptoir Escomptes: cartables conseil, bureau	206.08
2150.	Consultants Mesar : analyse Carré Cloutier sources	820.95
2151.	Coopplus : disque couper acier et béton pour garage	26.20
2152.	Daktronics : réparation tableau d'affichage baseball	788.49
2153.	DHL : frais de douane panneau d'affichage baseball	14.09
2154.	Dicom : frais de transport pièces d'aqueduc	22.60
2155.	Dontigny Réjean: fossé, de l'Anse, M.V., foulage	3 334.05
2156.	École primaire Masson: location gymnase	137.82
2157.	Entreprises Roger Bacon: camions, de l'Anse, inc.	1 004.00
2158.	Excavations Jovanex : terre rue de l'Anse et voirie	507.94
2159.	FQM : M-A-J règlement municipal, frais transport	244.10
2160.	Ferme Bouthec : pelle pour fossé 7 <sup>e</sup> avenue	2 311.12
2161.	Fiset Valérie : frais déplacement formation ADMQ	33.60
2162.	Général Surplus : meules et rectifieuse à disque	163.51
2163.	Georges Paquin : M.V., de l'Anse, fossé 7 <sup>e</sup> , divers	9 784.91
2164.	Groupe CLR: système communication, pagette PR	550.80
2165.	Guimond Marcel : nivelage chemins, travaux divers	4 986.26
2166.	Intégrair : réparation Centre local d'emploi	1 470.76

2167.	Intermarché Baril : eau , jus pour porte ouverte MDJ		12.86
2168.	JM. Sports: laveuse pression garage, pièces patinoire		197.16
2169.	Jean-Louis Lajoie : nettoyages des chaudières H.V.		1 298.36
2170.	Lignco : lignes d'arrêt, jaune, traverse d'écoliers		4 332.03
2171.	Linde : oxygène à souder		78.34
2172.	M.R.C. Mékinac :		
	- Mutations de septembre	48.00	
	- Vidange de fosses septiques	37 907.60	
	- Bacs à vidange et à récupération	1 347.30	
	- Enfouissement des déchets de septembre	5 216.52	44 519.42
2173.	Ministre des Finances: redev annuelle ascenseur HV		72.56
2174.	Paillé Louis : frais déplac. rencontre MRC Mékinac		10.40
2175.	Pétrole de la Mauricie : mazout bâtisses municipales		2 078.10
2176.	Pharmacie Guy Savard: polaroid pose fosse septique		24.48
2177.	Piché Jean-Yves : frais utilisation camion personnel		76.40
2178.	Pierre Naud : chèque annulé trop de factures pr talon		0.00
2179.	Pierre Naud: Salle Aubin, Anse, parc, HV, bureau		1 671.45
2180.	Plante Sports : casquettes pour Saints de Ste-Thècle		406.35
2181.	Postes Canada: envoi bulletin séance de septembre		178.86
2182.	Protection Incendie CFS: ext. caserne, cylindre d'air		1 234.63
2183.	Publications CCH : mise à jour droit municipal		273.26
2184.	Purkinje : frais d'utilisation logiciel Coop Santé		1 739.40
2185.	Quincaillerie Lafrance: H.V., parcs, garage, voirie		631.71
2186.	Réal Huot: aqueduc, égout, borne-font., Anse, puits		2 174.98
2187.	RGMR de la Mauricie: cueillette déchets octobre		8 029.17
2188.	Services Vert et Blanc : débroussaillage des chemins		4 091.72
2189.	SignoPlus : pancartes de signalisation routière		149.90
2190.	SIG : contrat service photocopieur oct. à décembre		603.12
2191.	Technic Alarme: inspect. avertisseur incendie HV		462.79
2192.	Tremblay Bois Mignault: taxes, convention, général		3 511.01

**SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES OCTOBRE 2008** **128 041.21**

**TOTAL DES DÉPENSES D'OCTOBRE 2008** **322 444.12**

Rés. 2008  
11-339 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2008 au montant de 322 444.12 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2008 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2008 et le cumulatif des dépenses de voirie pour l'année 2008.

Questions de l'assistance

Monsieur Yves Cossette remet au conseil des photos des bacs à déchets qui sont situés face à son entrée de maison lesquels ont débordés durant tout l'été. Le conseil entrera en contact avec les propriétaires afin de trouver une solution à ce problème.

Monsieur Marc St-Amand nous informe qu'il y a des gens du village qui viennent déposer leur déchet dans les bacs des avenues du lac Croche.

Suivi sur le règlement des nuisances

Monsieur Daniel Allard, conseiller, se lève et se retire de la salle, car son nom figure

Rés. 2008  
11-340 :

sur la liste des personnes qui ont des nuisances sur leur terrain.

Nuisances

CONSIDÉRANT que le conseil a envoyé en juin 2008, un avis à la population demandant d'embellir leur propriété et de se conformer au règlement 39-92 sur les nuisances ;

CONSIDÉRANT qu'il reste encore 14 propriétaires ne s'ayant pas encore conformés au règlement sur les nuisances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accorde un délai allant jusqu'au 15 juin 2009 pour se conformer au règlement 39-92 sur les nuisances à tous les propriétaires ayant des travaux de peinture ou de recouvrement de leur bâtiment à effectuer. Après cette date, si la nuisance perdure, l'inspecteur municipal est autorisé à émettre un constat d'infraction, tel que stipulé dans ledit règlement.
- Accorde aux autres propriétaires non-conformes au règlement 39-92 sur les nuisances, un délai d'un mois pour compléter leurs travaux à leur bâtiment ou le nettoyage de leur terrain. Après cette date, l'inspecteur municipal ira vérifier l'avancement des travaux et fera rapport au conseil à la séance de décembre 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur Daniel Allard, conseiller, revient dans la salle et reprend son siège.

Alain Vallée, maire, fait lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2007

**RECETTES**

TAXES MUNICIPALES	1 496 083
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 518
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	478 200
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	
	467 025
<b>TOTAL DES RECETTES:</b>	<b><u>2 536 826</u></b>

**DÉPENSES**

Administration générale	396 011
Sécurité publique	280 413
Transport	707 216
Hygiène du milieu	349 758

Santé et bien-être	12 960
Urbanisme, mise en valeur territoire	86 977
Loisirs et culture	227 713
Frais de financement, remboursement de capital	201 071
Immobilisations	175 702
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b><u>2 437 821</u></b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>99 005</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2007</b>	<b><u>135 168</u></b>

#### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2007 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### **EXERCICE FINANCIER 2008**

Pour l'année 2008, la municipalité a affecté un montant de 50 000 \$ du surplus accumulé de l'année 2007. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2008 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses d'environ cinquante mille dollars (50 000\$) soit le montant prévu pour la construction d'une bâtisse dans le parc Saint-Jean-Optimiste qui n'a pas pu être réalisée en 2008.

Voirie: Au cour de l'année 2008, la municipalité a fait la réfection du trottoir sur un côté de la rue Saint-Jacques ainsi que diverses améliorations dans différents chemins et rues.

Madame Julie Boulet, ministre des transports, a accordé à notre municipalité une subvention de 55 000 \$ pour l'amélioration des rues Place Optimiste et de l'Anse.

Dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, nous avons obtenu une subvention au montant de 40 000 \$ pour améliorer le chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph-de-Mékinac ainsi que pour aménager un sentier pédestre allant du grand lac du Chnabail jusqu'au cap du lac du Jésuite.

Construction : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'à ce jour, 245 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 3 606 790 \$ soit une augmentation comparativement à l'année 2007 de 36% pour le nombre de permis émis et une augmentation de 84 % de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 10 constructions soient : 1 foyer pour personnes âgées, 5 résidences principales et 4 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Eau potable : Le conseil est à compléter les plans et devis pour la mise à niveau du réseau d'eau potable de la municipalité dont le coût s'élèvera à environ 465 000 \$ et qui seront réalisés en 2009, lequel sera subventionné en partie par les gouvernements.

Développement économique : Suite au forum économique du 20 novembre 2006, un comité local a été mis sur pied pour identifier différentes actions à poser pour diversifier l'économie locale. Les actions priorisées seront: la demande d'autorisation à

la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture du pourtour du lac des Chicots afin de permettre la construction de maisons, de fermettes et de chalets pour mettre ce lac en valeur, la construction d'une bâtisse communautaire et des glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste, l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan, l'installation de panneaux aux entrées de la municipalité et l'installation de panneaux identifiant les commerces et industries de Sainte-Thècle. La municipalité a aussi adopté des mesures afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc et la Caisse Populaire Sainte-Thècle Saint-Adelphe, a instauré un nouveau programme d'aide à la construction domiciliaire. Informez-vous au bureau municipal pour ce nouveau programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

## **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS**

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2008:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	10 855.20 \$	5 427.60 \$	16 282.80 \$
CONSEILLER	3 618.48 \$	1 809.36 \$	<u>5 427.84 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			48 849.84 \$

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 324 000 \$

En 2008, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : du Centre Local d'Emploi pour créer 2 emplois durant 30 semaines, Emploi Été Canada pour 1 emploi étudiant et Desjardins Jeune au Travail pour 1 emploi étudiant.

### DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

### FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2008	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	1 915 \$	2 100 \$
Intérêt emprunt monte-personne	4 256\$	3 800 \$

Intérêt emprunt - CLE	6 165 \$	9 400 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	19 493 \$	73 800 \$
Intérêt rue Charles-Audy	4 178 \$	3 000 \$
Intérêt Achat terrain	7 100 \$	
Intérêt emprunt – PADEM	9 850 \$	13 960 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	49 800 \$	73 040 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	102 757 \$	179 100 \$

#### DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)		38 300 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)		76 000 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)		136 000 \$
Emprunt municipalité - aqueduc		344 434 \$
Emprunt rue Charles-Audy		84 957 \$
Achat de terrain		135 168 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)		<u>201 135 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:		1 015 994 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)		1 015 365 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)		171 360 \$
		-----
Total de la dette à long terme		2 202 719 \$

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 133 565 200 \$.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	150 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Mise à niveau des infrastructures d'eau potable	465 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	250 000 \$

#### ORIENTATIONS POUR 2009

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie.

De plus, en 2009, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité nous devons travailler à contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population. L'achat local devra être priorisé par toute la population pour enrayer la fermeture de nos commerces et entreprises.

Alain Vallée, maire

Rés. 2008  
11-341:

Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'envoi du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, par la poste, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans l'article 955 du Code municipal, sixième alinéa.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-342 :

Fédération canadienne des municipalités/demande de Telus au CRTC

CONSIDÉRANT le courriel reçu de Monsieur Talusier A. LaSalle, de la Fédération canadienne des municipalités concernant une demande de Telus au CRTC;

CONSIDÉRANT que Telus Communications a fait une demande au CRTC en vue d'être dispensée des obligations relatives au cadre de réglementation régissant l'élargissement des zones d'appel local;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à enlever une disposition des règles du CRTC obligeant les entreprises de télécommunications à négocier une entente avec les municipalités qui désirent élargir leur zone d'appel local;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a une demande de déposer à Telus pour d'élargissement de sa zone d'appel local avec les villes de Shawinigan et Trois-Rivières depuis le mois de novembre 1998, soit plus de 10 ans et ce sans résultat;

CONSIDÉRANT que les municipalités voisines ont obtenu de Telus l'élargissement de la zone d'appel local avec les villes que nous demandons;

CONSIDÉRANT que les plusieurs entreprises, organismes et propriétaires ont quitté notre municipalité ou sont réticents à venir s'établir chez nous à cause des frais d'interurbains importants pour leurs appels vers ces villes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la Fédération canadienne des municipalités :

- d'intercéder auprès du CRTC pour qu'il n'acquiesce pas à requête de Telus Communications d'être dispensée de leurs obligations relatives au cadre de réglementation régissant l'élargissement des zones d'appel local
- de faire des pressions auprès du CRTC pour que Telus Communications règle la situation qui perdure dans notre municipalité depuis plusieurs années concernant notre demande d'élargissement de la zone d'appel local avec les villes de Shawinigan et Trois-Rivières dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-343 :

Nomination des représentants municipaux à l'OMH de Sainte-Thècle

Il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle renomme les conseillers suivants pour le représenter au sein du conseil d'administration de l'office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle : Jacques Tessier et Daniel Allard pour les trois prochaines années

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-344 :

Poste de surveillant à la patinoire, les fins de semaines et les jours de congé

CONSIDÉRANT qu'aucun employé syndiqué n'a appliqué sur le poste de surveillant de la patinoire, les fins de semaines et les jours de congé;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut offrir ce poste au public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-

Thècle affiche ce poste dans le bulletin municipal et recevra les curriculum vitae jusqu'au 28 novembre 2008 à 15 heure pour cet emploi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-345 :

Demande de Jocelyn Rees/entreposage de la neige de la municipalité dans sa cour

CONSIDÉRANT l'offre de Monsieur Jocelyn Rees, propriétaire de l'Auberge Le Château du 191 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle, de déposer de la neige dans sa cour arrière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Jocelyn Rees pour la saison hivernale 2008/2009 afin de déposer de la neige provenant du trottoir ou du coin des rues Saint-Jacques et Notre-Dame dans la cour arrière de sa propriété. L'inspecteur municipal est chargé de prendre des photos au début et à la fin de la saison hivernale pour s'assurer qu'aucun dommage ne sera causé à la propriété de Monsieur Jocelyn Rees.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-346 :

Pratique de pompier de l'École Masson ou autres édifices/salaire des pompiers

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle paiera les pompiers qui participeront aux pratiques durant la journée dans divers édifices publiques et privés (exemple École Masson, foyer pour personnes âgées etc.) au même tarif que s'ils assisteraient à un incendie, soit 20 \$ l'heure pour les 2 premières heures et 18 \$ l'heure pour les suivantes. Les pompiers volontaires, présents lors de ces pratiques, seront payés pour les heures effectuées lors de ces pratiques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-347 :

Engagement et formation d'un premier répondant

CONSIDÉRANT que le service des premiers répondants de Sainte-Thècle compte 5 membres soit André Beaudoin, Tommy Plamondon, Éric Marcotte, Stéphane Bacon et Yves Mongrain St-Laurent ;

CONSIDÉRANT que le nouveau protocole signé avec l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec prévoit le maintien d'une disponibilité de 24 heures par jour et 7 jours par semaine, sauf lors de circonstance exceptionnelle ;

CONSIDÉRANT que le directeur de ce service, André Beaudoin, nous demande d'augmenter le nombre de premiers répondants afin de répondre à cette exigence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Stéphane Magnan comme premier répondant de la municipalité. Le conseil l'envoie suivre la formation de premier répondant donné par l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec et ses dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives ainsi que la compensation prévue pour les heures de formation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-348 :

Achat d'un défibrillateur pour le service des premiers répondants

CONSIDÉRANT que le directeur des premiers répondants nous demande de faire l'achat d'un défibrillateur pour son service au coût de 4 800 \$;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire Sainte-Thècle Saint-Adelphe accorde une aide financière de 2 500 \$ pour l'achat de ce défibrillateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un défibrillateur pour le service des premiers répondants de Sainte-Thècle au coût de 4 800 \$, s'approprie l'aide financière de la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe et le solde à payer sera affecté du surplus accumulé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-349 :

Club de gymnastique Les Gymna-Thècles/demande d'aide financière

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'aide financière au Club de gymnastique Les Gymna-Thècles mais achètera quatre (4) billets pour leur gala qui aura lieu en mai 2009 en l'honneur de leur 25<sup>ième</sup> anniversaire de fondation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La fondation du CSSS/ demande d'aide financière

Le conseil n'accorde pas d'aide financière à la Fondation du CSSS; car un montant a été donné à cette fondation en juin 2008 lors de campagne du printemps.

La Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc. / demande d'aide financière

Le conseil reporte cette demande et l'étudiera lors de la préparation du budget 2009.

Rés. 2008

11-350 :

financière

Le club des parrains des Électriks du Collège de Shawinigan / demande d'aide

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 25.00 \$ pour cette demande, conditionnellement à ce qu'il y est un étudiant de Sainte-Thècle qui fait parti de ce club.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-351 :

École Masson/ projet de réaménagement du parc-école

CONSIDÉRANT que l'École Primaire Masson de Sainte-Thècle a un projet d'aménagement d'un parc-école dans leur cour arrière;

CONSIDÉRANT que le coût de cet aménagement est estimé à environ 88 707. \$ et que la Commission Scolaire de l'énergie leur accorde un montant représentant 33% de ce montant;

CONSIDÉRANT que l'École doit ramasser le solde d'argent pour réaliser ce parc-école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de participer à l'aménagement du parc-école de l'école Masson de Sainte-Thècle comme suit :

-La fourniture de la main-d'œuvre, de matériel et de machineries pour un montant maximum de 10 000. \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Problème d'eau dans les sous-sols du Rang Saint Georges et du Carré Cloutier/vérification du Ministère des Transports

Le Ministère des Transports nous informe qu'il prendra des relevés de terrain cet automne afin de pouvoir nettoyer le fossé de la route 153 et du rang Saint-Georges au printemps 2009. Nous attendrons la fin de ces travaux pour voir si cela règle le problème d'eau dans les sous-sols du Rang Saint-Georges et du Carré Cloutier.

Rés. 2008

11-352 : Déneigement 2008-2009/Cours de l'Hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne, de la Coop santé, du garage au côté de la Coop, les trottoirs et travaux divers

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle offre aux entrepreneurs locaux les travaux de déneigement pour la saison hivernale des propriétés municipales décrits ci-après:

- 1° Cour de la caserne (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
  - 2° Cour de l'hôtel de ville (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
  - 3° Cour du garage municipal (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
  - 4° Entrée du garage au côté de la Coop santé (Lorsqu'il y aura plus de 2 pouces de nouvelle neige)
  - 5° Patinoire et stationnement du Centre de loisirs Éric Bédard (Sur appel)
  - 6° Site des étangs (Sur appel)
  - 7° Chemin des pompes à égout (Sur appel)
  - 8° Chemin des sources (Sur appel)
  - 9° Bornes-fontaines (Sur appel)
  - 10° Élargissement des rues (Sur appel)
  - 11° Déneigement et foulage des conteneurs de vidanges (Sur appel)
  - 12° Déneigement de la cour de la Coopérative Solidarité santé de Sainte-Thècle (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
  - 13° Déneigement du trottoir des rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Gabriel, Saint-Joseph et Masson
- a) Les entrepreneurs suivants ont été invités à déposer la liste et la description de leur machinerie accompagnée des taux horaires pour leur utilisation afin d'effectuer les différents travaux de déneigement avant le 3 novembre 2008 à 15 heures: Georges Paquin Excavation, Réjean Dontigny et Ferme du lac Traverse (Bertrand Cloutier).
- b) L'inspecteur municipal est autorisé à faire un partage des travaux selon la liste fournie au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-353 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que les fournisseurs d'huile à chauffage ne veulent pas soumettre un prix fixe pour la fourniture et la livraison d'huile à chauffage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a, dans notre localité, deux fournisseurs d'huile à chauffage, soit, Esso (Pétroles Henri Germain Inc.), Pétrole de la Mauricie (Jean-Claude Magny);

CONSIDÉRANT qu'il y a trois emplacements municipaux à desservir, soit, l'hôtel de ville, la caserne du service des incendies et le garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le prix soit demandé à chacun des fournisseurs par le directeur général et que celui qui a fourni le meilleur prix soit autorisé à fournir et livrer l'huile à chauffage aux trois endroits mentionnés plus haut, savoir, hôtel de ville,

caserne du service des incendies et garage municipal, à partir du 4 décembre 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-354 : Rencontre sociale des élus et des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre sociale le 13 décembre 2008 à 17 heures au Club de Ski de fond le Geai Bleu avec les membre du conseil, les employés municipaux, les pompiers et les bénévoles des la bibliothèque municipale. Le directeur général est autorisé à organiser cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-355 : Décoration de l'Hôtel de Ville pour le temps des fêtes

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise à faire des décorations de Noël à l'Hôtel de Ville pour un montant d'environ 700 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-356 : Demande de CTA Mékinac pour l'utilisation d'une partie du garage de la rue Lacordaire durant la période hivernale pour le stationnement de minibus

CONSIDÉRANT la demande du CTA de Mékinac de disposer d'un espace au garage de la rue Lacordaire pour remiser leurs minibus pour la saison hivernale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer au CTA Mékinac un emplacement dans le garage de la rue Lacordaire afin d'y remiser les deux (2) minibus, la nuit et les fins de semaines aux conditions suivantes:

Période: Entre le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et le 31 mars 2009.

Coût: 500.00 \$ par mois, taxes en sus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

David Plamondon demande de stationner une remorque de 53 pieds au garage municipal

Le conseil refuse cette demande; car par le passé des demandes similaires ont été faites à la municipalité et ont été refusées.

Avis de motion

André Lacombe donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement concernant le fonds local réservé à la réfection et l'entretien de certaines voies publiques.

Daniel Allard, conseiller, dit que nous devrions accorder une aide financière aux propriétaires de carrières et sablières afin d'atténuer cette mesure gouvernementale.

Le conseil étudiera cette option lors de la préparation du budget.

Rés. 2008

11-357 : Location d'un tracteur

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire louer un tracteur pour effectuer le déneigement des trottoirs durant l'hiver et tondre la pelouse durant l'été;

CONSIDÉRANT les offres reçues pour la location d'un tel équipement de :

1) Le groupe Lafrenière tracteurs Tommy Côté  
Ste-Anne-de-la-Pérade

A) Kubota BX 2660HSD (25.5HP): Avec lame 60", chargeur 48", souffleur 50",  
cabine Curtis, tondeuse 60" et balai 47"

Achat	33 330.00\$
(Comptant 3330 \$) Location 3 an au mois (résiduel 16 650.00\$)	503.79\$
(Comptant 3330 \$) Location 4 ans au mois (résiduel 13 320.00\$)	471.99\$
(Comptant 3330 \$) Location 5 ans au mois (résiduel 9 990.00\$)	449.71\$

B) Kubota B 2620HSD (26HP): Avec lame 60", chargeur 50", souffleur Couture 48"  
cabine Curtis, tondeuse 60" et balai 47"

Achat	39 900.00\$
(Comptant 3900 \$) Location 3 an au mois (résiduel 19 950.00\$)	603.56\$
(Comptant 3900 \$) Location 4 ans au mois (résiduel 15 960.00\$)	565.48\$
(Comptant 3900 \$) Location 5 ans au mois (résiduel 11 970.00\$)	538.79\$

A) Kubota B 2920HSD (29HP): Avec lame 60", chargeur 48", souffleur Couture 48"  
cabine Curtis, tondeuse 60" et balai 47"

Achat	40 800.00\$
(Comptant 4080 \$) Location 3 an au mois (résiduel 20 400.00\$)	617.17\$
(Comptant 4080 \$) Location 4 ans au mois (résiduel 16 320.00\$)	578.23\$
(Comptant 4080 \$) Location 5 ans au mois (résiduel 12 240.00\$)	550.94\$

2) Trudel & Piché Normand Roux  
St-Narcisse

New Holland T 1110 (28HP): Avec tondeuse 60", chargeur 54" et cabine

Achat	25 370.00\$
Location 3 ans au mois (résiduel 9 900.00)	446.03\$
Location 4 ans au mois (résiduel 9 020.00)	384.66\$
Location 5 ans au mois (résiduel 8 360.00)	340.99\$

N.B. : La lame de 54", le souffleur de 48" et le balai ne sont pas disponible.

3) Agritex Jean Duval  
Cap-de-la-Madeleine

John Deere 2520 (26.5HP) : Avec lame 54", chargeur 53", souffleur 47"  
Cabine Curtis et tondeuse 62"

Achat	31 000.00\$
Location 3 ans au mois (résiduel 00 000.00)	000.00\$
Location 5 ans au mois (résiduel 10 850.00)	474.09\$

N.B. : Le balai de 48 pouces n'est pas inclus. Son prix est de \_\_\_\_\_\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

a) Loue, à compter du 5 janvier 2009, du Groupe Lafrenière Tracteurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade un tracteur neuf de marque Kubota B 2920 HSD, une lame, un chargeur, une cabine Curtis, un balai, une tondeuse et un souffleur Couture pour une durée de 60 mois au montant de 550.94 \$ par mois, plus taxes tel que mentionné dans la soumission et versera à la même date un montant comptant de 4 080. \$ plus les taxes

b) Autorise le maire à signer les documents relatifs à cette location.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Telus Mobilité/Michel Lefebvre demande d'améliorer la réception des cellulaires.

Le conseil convoquera un représentant de Telus Mobilité concernant cette demande d'améliorer la réception des cellulaires dans notre municipalité.

Rés. 2008  
11-358 :

Dossier des noms de rues

CONSIDÉRANT que plusieurs chemins n'ont pas de noms dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que pour les services d'urgences, il est très important que nos chemins soient nommés et identifiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme

- le chemin sur le lot 18-14 du rang 6 sud-ouest du cadastre du Canton Lejeune : Domaine des Hauteurs
- le chemin sur le lot 212-P du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : Chemin des Oies blanches
- le chemin sur le lot 211-P du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin des Outardes.
- Le chemin sur le lot 205-P du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin des Canards
- Le chemin sur le lot 204-P du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin des Hérons.
- Le chemin sur le lot 203-P du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin des Huards
- Le chemin sur les lots 162-P et 163-P du rang A du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin du lac Ayotte
- Le chemin sur le lot 54-P du rang B du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle : chemin du lac Bourdais.
- Change le nom du chemin du lac-Traverse par celui du chemin des Perdrix sur les lots 203 à 210 du rang B Nord du cadastre de la Paroisse de Sainte-Thècle et sur les lots 13-A –P à 7 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton Lejeune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Conteneurs de vidange du chemin du lac des Jésuite  
Le conseil ne peut enlever les conteneurs présentement; nous devons attendre à la fin du contrat de transport et cueillette des déchets avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.
- b) Politique applicable à la gestion de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Jean-Optimiste.  
Le conseil étudiera ce projet lors de la préparation du budget
- c) Règlement concernant la mise à niveau des infrastructures d'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention  
Le conseil attend les soumissions pour compléter ce règlement.

Questions de l'assistance

Caroll Proteau et Jean-Noël Plamondon nous demandent où David Plamondon pourrait remiser la remorque de son camion. (Gestion International T. Inc.)

Caroll Proteau demande si son voisin va enlever les blocs de ciment dans le fossé et à quelle heure les ouvriers de la construction peuvent commencer à travailler le matin.

Michel Lefebvre demande si la municipalité a déjà pensé faire une étude pour vendre

de l'eau en bouteille de notre source municipale.

Marcel Tellier pose une question au sujet de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

Yves Cossette parle du programme de subvention pour la construction résidentielle.

Monique Cloutier demande de déneiger le trottoir de la rue Saint-Jacques en alternance un côté une année et l'autre côté l'année suivante pour être équitable.

Gaston Groleau demande pourquoi il n'a pas été invité à fournir son prix pour le déneigement des emplacements de la municipalité.

Léonce Plamondon demande si la municipalité s'est informé auprès d'Hydro-Québec s'il y a des subventions pour les décorations du temps des fêtes.

Rés. 2008

11-359 :

Décoration pour le temps des fêtes demande de subvention à Hydro-Québec

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au directeur général de vérifier auprès d'Hydro-Québec s'il y a de l'aide financière pour les dépenses d'électricité occasionné par l'éclairage des décorations du temps des fêtes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

11-360 :

Conseil Régional de l'environnement Mauricie/demande d'appui

CONSIDÉRANT que la protection de l'environnement et le développement durable comptent désormais parmi les grandes priorités de Québécoises et Québécois ;

CONSIDÉRANT que la démarche de régionalisation que poursuit le gouvernement du Québec dans de nombreux domaines amène des responsabilités accrues en région et interpellent d'autant la participation des Conseil régionaux de l'environnement (gestion des ressources naturelles et du territoire, transfert et reconnaissance de nouvelles compétences municipales, développement du réseau d'aires protégées, encadrement de la pratique des VHR, etc.) ;

CONSIDÉRANT que la préservation de l'environnement et des ressources naturelles est une condition essentielle pour assurer la vitalité économique, l'épanouissement social, la qualité de vie et la santé de la population ;

CONSIDÉRANT que les Conseils régionaux de l'environnement sont des partenaires essentiels dans l'atteinte des objectifs environnementaux en région en développant, de diverses manières, un vaste champ d'expertise afin de pouvoir offrir de l'accompagnement, des outils et du soutien auprès des décideurs de leur région ;

CONSIDÉRANT qu'ils ont accompli ceci dans une multitude de domaines reliés à l'environnement et au développement durable (énergie, transport, matières résiduelles, mines, forêt, eau, changements climatiques, agriculture, tourisme, santé publique, paysage, développement régional, aires protégées, etc.)

CONSIDÉRANT que de nombreux et multiples intervenants régionaux reconnaissent et font régulièrement appel à l'expertise des Conseil régionaux de l'environnement en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable ;

CONSIDÉRANT que les Conseils régionaux de l'environnement doivent pouvoir compter sur des ressources financières qui correspondent à la nature des mandats qu'ils doivent exercer en partenariat avec les acteurs du milieu ;

CONSIDÉRANT que les Conseils régionaux de l'environnement ont un budget de fonctionnement insuffisant et par ailleurs nettement inférieur à celui que reçoivent les autres organismes régionaux sectoriels (Conseil régional de la culture, Unité régionale des loisirs et des sports, Association touristique régional, etc.)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande au gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement des ententes de partenariat avec les CRE, qu'il consacre les sommes suffisantes pour permettre au CRE d'avoir un financement de soutien à la mission comparable à celui des autres conseils régionaux sectoriels.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande des propriétaires de la rue de l'Anse/pose d'asphalte dans leur rue

Le conseil municipal étudiera cette demande lors de la préparation du budget.

Rés. 2008  
11-361:

Levée de la séance

À 21 h 36, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Maire